



Réflexions éthiques sur la démarche d'arboRise

Rapport du mandat confié au Centre interdisciplinaire de recherche en éthique de l'Université de Lausanne par arboRise

14.04.2025

*L'analyse et la rédaction de ce rapport ont été effectuées par Nicola Banwell (PhD)
Conseil scientifique d'EthiS : Morgane Romero, Nadja Eggert (PhD)*

1. Contexte du CIRE et du mandat arboRise

Le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE) de l'Université de Lausanne héberge l'espace éthique intitulé EthiS dont l'objectif est de répondre aux questionnements éthiques que peuvent se poser les professionnel-le-s évoluant dans les divers domaines d'expertise du CIRE, par des ateliers, des « expertises » éthiques, entre autres. EthiS propose également un soutien et un accompagnement en éthique aux divers acteurs de la société civile.

Dans ce contexte, l'approche scientifique et la vision de l'éthique au sein du CIRE sont mues « par le souci d'autrui et de l'environnement (care/soin) et explore les conditions de possibilité d'une posture humaine responsable ». En ce sens, elle ouvre un « espace interdisciplinaire de réflexion et de questionnement qui permet d'orienter un agir humain responsable ». Ainsi conçue, l'éthique est plurielle ; elle est à la fois un contenu, une discipline avec de fortes ramifications interdisciplinaires, une approche, une posture, une perspective ainsi qu'une méthodologie.

Le CIRE a été sollicité par Philippe Nicod, directeur et fondateur d'arboRise, en janvier 2024, pour l'accompagner dans une réflexion éthique en lien avec la démarche et les activités d'arboRise. À la suite des discussions avec M. Nicod, il a été décidé que par le biais de l'espace éthique EthiS, le CIRE fournirait une analyse éthique visant à identifier les points d'attention éthiques concernant l'approche d'arboRise, dans la mesure du possible en fonction du temps et des ressources mise à disposition. Cette analyse éthique est fournie à titre indicatif et vise à informer le travail en cours d'arboRise. Elle ne constitue ni une approbation éthique ni un audit.

2. Méthodologie

Cette analyse s'est appuyée sur une analyse des documents clés fournis par arboRise et sur les discussions avec M. Philippe Nicod. Il est important de noter que cette analyse a une portée limitée, dans la mesure où elle ne comprend pas d'analyse approfondie basée sur le travail de terrain ni sur des échanges avec d'autres acteurs clés en Suisse et en Guinée.

Au total, quatre documents et 16 pages du site web d'arboRise ont été analysés, ce qui correspond à 16 pages de texte. Les questions clés émergeant de l'analyse ont d'abord été identifiées, puis regroupées en thèmes généraux. Les thèmes prédominants qui ont émergé de l'analyse sont présentés dans ce rapport. Les documents suivants ont été analysés :

- « 230208 Statuts de la fondation arboRise »
- « 240112 Management Plan arboRise »
- « Supervision éthique des activités d'arboRise » (un document réflexif interne écrit par Philippe Nicod après nos premières discussions)

- « Exemple de convention entre arboRise et les familles-terrains »
- Toutes les pages accessibles au public sur le site web d'arboRise

3. Les bonnes pratiques identifiées

Bien que ce rapport ait pour objectif de fournir une analyse des domaines de tension éthique identifiés, il convient également de mettre en avant les aspects où arboRise adopte des pratiques exemplaires dans son approche.

- La propriété foncière reste aux mains des familles qui possèdent les terrains, ce qui est important pour éviter le néocolonialisme par l'acquisition de terres guinéennes.
- Le travail d'arboRise est basé sur un certain nombre de partenariats scientifiques et de littérature qui renforcent l'approche utilisée.
- Grâce à cette approche, la fondation offre de nombreuses possibilités de formation et de renforcement des capacités dans différents domaines et avec différents publics cibles.
- Le plan de gestion du projet montre clairement que la réduction de l'empreinte environnementale et carbone du projet est une priorité pour arborise. Une étape supplémentaire serait de s'assurer que l'empreinte carbone créée par les déplacements de la Suisse vers la Guinée est également prise en compte dans l'impact global du projet.
- L'approche d'arboRise implique l'engagement de partenaires locaux et est participative à bien des égards, en particulier en ce qui concerne la gouvernance de la distribution de la part des bénéficiaires des crédits carbone par la Coopérative de familles terrains.
- Le projet respecte les coutumes culturelles de nombreuses façons, notamment en attribuant des rôles conformes aux coutumes et traditions culturelles établies.
- ArboRise démontre une volonté de réfléchir activement aux implications éthiques de ses pratiques, ce qui indique un désir d'amélioration continue.

4. Les champs de tension éthiques identifiés

Les considérations éthiques exposées dans ce document mettent en lumière les principaux enjeux identifiés au cours de notre analyse. Cette liste ne vise pas à être exhaustive, mais plutôt à souligner les points les plus importants à prendre en compte. Le cas échéant, les points forts de l'approche d'arboRise concernant les tensions éthiques identifiées ont également été mentionnés.

L'analyse a permis d'identifier six principaux champs de tension, à savoir : les approches compensatoires par le biais des crédits carbone, le choix des investisseurs et des acheteurs de crédits carbone, l'égalité des femmes, l'égalité entre les familles, la rémunération des familles et les salaires du personnel, le consentement à long terme. Les détails de chacune de ces tensions sont présentés ci-dessous, et, le cas échéant, des propositions spécifiques sont formulées concernant ces tensions.

Les approches compensatoires par le biais des crédits carbone restent très controversées dans les débats éthiques, avec des préoccupations concernant les dynamiques néocoloniales, la marchandisation de la nature, et les questions de propriété et de distribution des bénéficiaires, entre autres¹⁻⁵. En outre, des questions telles que le prix des crédits carbone et les risques qu'ils soient mobilisés comme une alternative plus facile au détriment d'une véritable réduction des émissions sont courants dans les arguments remettant en cause la pertinence des modèles basés sur les crédits carbonés. Il est clair qu'arboRise est conscient de ces controverses et s'efforce activement d'adopter

un modèle consciencieux en ce qui concerne la création et la vente de ses crédits carbone. Ceci est démontré par son adhésion à l'accréditation « Gold Standard », par des actions visant à encourager une participation véritable des communautés, et par le respect d'une « hiérarchie » d'efforts d'atténuation lors du choix des acheteurs de crédits carbone, afin de s'assurer que les actions d'atténuation précèdent les compensations. Toutefois, il reste évidemment difficile de savoir si les acheteurs de crédits ont réduit leur empreinte carbone autant qu'ils le pouvaient ou s'ils ont choisi la solution la moins contraignante.

Le **choix des investisseurs et des acheteurs de crédits carbone** peut présenter des défis importants, car le financement est essentiel pour la continuité du travail d'arboRise et la disponibilité des sources de financement est limitée. À cet effet, arboRise a établi des critères solides et clairs pour guider sa sélection des investisseurs. Cependant, la réalité des options de financement limitées a débouché sur des partenariats avec des entités qui ne s'alignent pas sur tous les critères de sélection. Dans de tels cas, il est crucial que la prise de décision d'arboRise dans son engagement ou non dans ces partenariats reste participative et transparente, avec des garanties solides en place pour prévenir les controverses ou les conflits potentiels à l'avenir. À cette fin, la mise en place d'un processus de délibération impliquant la participation de parties prenantes d'arboRise peut contribuer à garantir la responsabilité, la transparence et la cohérence interne d'arboRise. En outre, il peut être pertinent d'envisager la révision des critères de sélection par le biais d'un processus participatif afin de garantir la cohérence interne et de distinguer clairement les aspects négociables et non négociables des partenariats. En cas d'écart par rapport aux critères établis, des efforts peuvent être faits pour soutenir la sensibilisation et l'éducation des partenaires à être plus ambitieux dans l'atténuation de leur émissions carbone et leur impact environnemental afin de éventuellement se rapprocher des critères de sélection d'arboRise, et des mesures de précaution peuvent être établies pour protéger arboRise (par exemple, l'établissement de stratégies de sortie en vertu desquelles arboRise peut se désengager d'un partenariat si des aspects éthiques ou environnementaux non négociables ne sont pas respectés dans le partenariat). Avant tout, les partenariats doivent respecter les normes éthiques fondamentales, y compris la protection sans équivoque des droits humains et les aspects non négociables déterminés par arboRise.

Les tensions entre **l'égalité des sexes et les coutumes locales** sont apparues comme un champ de tension important. ArboRise essaie de promouvoir activement l'égalité des sexes en encourageant l'implication des femmes tout en reconnaissant le contexte culturel et religieux des communautés locales en Guinée. Reconnaisant les inégalités existantes entre les hommes et les femmes, arboRise a identifié des moyens créatifs pour encourager la participation des femmes – par exemple le rôle des « familles graines » et des « mesureuses » (des équipes de femmes locales qui visitent les terres et mesurent la croissance afin de contribuer à l'évaluation de la quantité de carbone stockée) tout en respectant les coutumes locales (par exemple dans la répartition des rôles traditionnels entre les familles graines et les « familles terrains »). Cependant, bien que l'égalité des sexes soit soutenue par la constitution nationale de Guinée, elle se trouve en tension avec les valeurs culturelles et religieuses locales entourant les rôles des hommes et des femmes, plusieurs questions clés restent à explorer. Nous recommandons qu'un tel travail soit effectué par des experts locaux en la matière. Les aspects à explorer comprennent une meilleure compréhension des nuances culturelles et contextuelles des tensions éthiques entourant le niveau actuel de participation des femmes aux activités d'arboRise, les souhaits des femmes concernant leur participation actuelle aux activités

d'arboRise, et la compréhension de toute résistance ou défi rencontré par les femmes concernant les mesures d'égalité des sexes d'arboRise. En outre, il conviendrait d'évaluer le degré de représentation des femmes dans les rôles décisionnels, en particulier ceux qui ont une influence économique directe, et d'explorer les possibilités d'assurer aux femmes un revenu continu provenant des revenus des crédits carbone. Cela pourrait comprendre, par exemple, l'inclusion des familles graines en tant que membres de la Coopérative ou la mise en place d'une rétribution récurrente pour les familles graines (cette rémunération récurrente pourrait provenir des revenus des crédits carbone pour reconnaître financièrement la contribution des familles récolteuses au développement des forêts à long terme). Il sera essentiel d'aborder ces questions par le biais d'un dialogue inclusif pour obtenir des résultats équitables et adaptés à la culture guinéenne.

Le travail d'arboRise dans la communauté locale soulève d'importantes questions sur **l'égalité entre les familles**. En s'engageant principalement auprès de celles qui possèdent le plus de terrains, il existe un risque de renforcer les inégalités existantes, car ces dernières ne sont pas nécessairement celles qui ont le plus besoin de soutien. Alors qu'arboRise contribue en théorie indirectement à l'économie locale, et qu'il y a bien sûr des limites à la portée du projet, une exploration plus poussée pourrait être utile pour soutenir une distribution équitable des bénéfices des crédits de carbone à l'avenir. En outre, l'absorption du carbone étant considérée par arboRise comme un bien commun, il est important de reconnaître les contributions des familles graines, qui jouent un rôle crucial dans l'établissement de ce bien commun. Comme mentionné précédemment, cela soulève la question de savoir si ces familles devraient recevoir une rétribution récurrente en reconnaissance de leur rôle dans la promotion du bien-être environnemental et communautaire.

La **rémunération des familles participantes et le salaire du personnel** sont un point important à prendre en compte, en particulier la définition de ce que constitue une compensation équitable par rapport à ce qu'arboRise peut raisonnablement se permettre. Ce point est particulièrement important pour les familles graines, où des tensions sont apparues lors des consultations avec les parties prenantes sur la perception d'une rémunération équitable pour leurs contributions. En outre, la stabilité de l'emploi des superviseurs travaillant pour le partenaire local, Guidre, pourrait poser un problème. Plus précisément, le fait que leurs contrats soient, jusqu'ici, limités à une durée de 10 mois soulèverait la question d'une éventuelle précarité. Il est donc nécessaire d'évaluer si ces contrats de courte durée créent une insécurité injustifiée pour les personnes concernées, et si une extension des contrats couvrant l'ensemble des cycles de plantation pourrait offrir une plus grande sécurité. Il sera essentiel de s'engager directement avec les parties prenantes concernées et de consulter des experts locaux pour aborder ces questions.

ArboRise reconnaît l'importance du **consentement** et a mis en place des processus pour s'assurer que la participation au projet est volontaire. Cependant, des défis majeurs et des complexités apparaissent lorsqu'une distinction est faite entre le consentement à court terme donné par une seule personne, et le consentement à long terme qui implique le consentement des générations plus jeunes et futures. Deux questions fondamentales se posent dans le contexte du consentement à long terme pour la participation des familles terrains aux activités d'arboRise. Tout d'abord, concernant le consentement de la personne héritière, où des situations hiérarchiques peuvent restreindre la capacité d'une personne à consentir librement ou à s'opposer aux décisions prises par une figure d'autorité familiale. La deuxième préoccupation est la pression sociale pour rester impliqué dans le

projet à long terme qui peut découler de l'adhésion à la coopérative. Les attentes de la communauté peuvent limiter l'autonomie d'une famille terrain qui souhaiterait mettre fin à sa participation au projet, d'autant plus que les bénéfices potentiels de la coopérative provenant des crédits carbone augmentent avec le nombre de membres de la Coopérative et la quantité de forêt disponible pour la vente de crédits carbone. Il est essentiel d'évaluer la pertinence des processus existants dans le contexte local afin de déterminer si des pressions indues influencent la prise de décision et si d'autres options adaptées au contexte spécifique peuvent être envisagées pour obtenir le consentement des jeunes générations et des générations futures, par exemple par le biais d'une représentation de la communauté.

5. Recommandations générales

I. L'importance de la perspective Guinéenne

Dès les premières discussions, il est apparu clairement qu'une analyse des documents dans une perspective située ne suffirait pas à déterminer tous les domaines de tensions éthiques en rapport avec les activités d'arboRise. Non seulement, une telle perspective reste limitée en termes de portée par rapport aux domaines de tensions éthiques identifiés, et en termes de pertinence des recommandations concrètes pour le contexte spécifique.

Conscients de cela, et dans un effort pour soutenir les approches décoloniales du développement durable, nous pensons qu'une perspective guinéenne sur les enjeux éthiques et les besoins d'arboRise est primordiale pour assurer une orientation éthique contextualisée et localement pertinente dans les activités en cours d'arboRise et la mise en œuvre du projet. A cet effet, nous recommandons l'engagement continu d'experts locaux en éthique qui sont familiers avec les contextes culturels et historiques et qui peuvent apprendre à connaître les principales parties prenantes afin de discuter et dénouer les nœuds de tension éthiques. Non seulement la collaboration avec des experts locaux en éthique soutiendra des mesures pertinentes et adaptées au contexte, mais elle permettra également d'examiner, du point de vue du terrain, les tensions éthiques qui peuvent survenir en relation avec les aspects pratiques de la mise en œuvre de l'approche d'arboRise.

Au cours de nos recherches, nous avons identifié quelques institutions universitaires qui pourraient potentiellement fournir un tel soutien à arboRise, garantissant ainsi une expertise ancrée localement. Par exemple : l'Université Kofi Annan de Guinée qui possède des compétences en matière de droit de l'environnement et de développement durableⁱ ; l'Université de N'Zérékoré, spécialisée dans la gestion des ressources naturelles et qui a travaillé sur la question de la vulnérabilité des forêts patrimoniales en Guinéeⁱⁱ ; ou l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry à travers le Centre d'Étude et de Recherche en Environnement (CÉRE)ⁱⁱⁱ.

II. La délibération éthique pour éclairer les nœuds de tension

La délibération est une méthode efficace pour résoudre les tensions éthiques complexes dans les contextes occidentaux. La délibération est définie comme une méthode basée sur le dialogue où une conversation structurée facilite une discussion collaborative et une réflexion commune sur une question morale concrète^{6,7}. Il s'agit d'une approche pratique pour dénouer les dilemmes moraux qui a été utilisée dans de nombreuses disciplines, y compris la théorie de la prise de décision pour la gouvernance des biens communs environnementaux⁸. Ces processus peuvent conduire à une

décision collective ou à un compromis en sélectionnant l'une des nombreuses voies d'action possibles⁹⁻¹¹. Ils peuvent également contribuer au développement d'une compréhension des valeurs des parties prenantes impliquées dans un dilemme moral spécifique^{6,12,13}, au transfert de connaissances entre les parties prenantes, à la prise de conscience des dimensions morales des décisions⁶, et au partage du fardeau des décisions difficiles entre les participants au processus délibératif. Ces processus s'appuient sur une grille de décision qui permet d'articuler tous les facteurs pertinents de la décision, de prendre en compte à la fois la subjectivité et l'objectivité de la situation, de hiérarchiser le contenu de la décision et d'évoluer vers une décision dont toutes les parties peuvent comprendre le raisonnement¹⁴.

En tant qu'approche participative, la délibération peut faciliter un engagement réfléchi face à des dilemmes éthiques difficiles, en favorisant une prise de décision éclairée par le biais d'un dialogue inclusif. Cependant, cette approche s'inscrit dans le contexte de la pensée et des institutions occidentales. Il serait donc important, et nous recommandons, qu'arboRise suive un processus similaire avec une université locale ayant l'expertise nécessaire en matière d'éthique environnementale afin de déterminer si une approche délibérative pourrait être pertinente et utile dans le contexte de la Guinée.

Si la délibération s'avère être une approche pertinente et adaptée au contexte guinéen, le processus de délibération pourrait être appliqué à un certain nombre de tensions identifiées ci-dessus. Les questions qui pourraient être traitées par le biais de la délibération sont, par exemple, les suivantes : Quel équilibre pouvons-nous espérer trouver entre la promotion d'une plus grande égalité des sexes et le respect des coutumes locales ? Comment gérer les partenariats avec des investisseurs qui ne répondent pas aux critères d'inclusion d'arboRise ? Quelle est la juste répartition de la richesse générée par les crédits carbone ?

La composition des comités de délibération ne devrait pas être statique. Elle pourrait plutôt être adaptable et construite sur une base ad hoc, en fonction des questions éthiques spécifiques abordées. La composition de ces comités devrait permettre une participation significative des parties prenantes concernées et pourrait être établie en consultation avec un expert local en éthique afin de garantir la pertinence et l'adéquation culturelles. En outre, la modération des délibérations devrait être assurée par une tierce partie neutre qui n'est pas impliquée dans le projet, idéalement un expert local en éthique. Finalement, il serait utile d'explorer la mobilisation des structures locales existantes, le cas échéant, pour autant qu'une participation significative de toutes les parties prenantes soit assurée.

Point de contact concernant le contenu de ce rapport :

Dr. Nicola Banwell (nicola.banwell@unil.ch)

Bibliographie

1. Hyams K, Fawcett T. The Ethics of Carbon Offsetting. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*. 2013;4(2):91-98.
2. Page EA. The Ethics of Emissions Trading. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*. 2013;4(4):233-243.
3. Dirix J, Peeters W, Sterckx S. Emissions Trading Ethics. *Ethics, Policy & Environment*. 2016;19(1):60-75.
4. Carton W, Asiyani A, Beck S, Buck HJ, Lund JF. Negative Emissions and the Long History of Carbon Removal. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*. 2020;11(6):e671.
5. Magnetti J, Dominioni G, Gordijn B. Ethics of Carbon Pricing—a Review of the Literature. *Climate Policy*. 2024:1-20.
6. Haan MM, Van Gurp JL, Naber SM, Groenewoud AS. Impact of Moral Case Deliberation in Healthcare Settings: A Literature Review. *BMC Medical Ethics*. Nov 6 2018;19(1):1-15. doi:10.1186/s12910-018-0325-y

7. Steinkamp N, Gordijn B. Ethical Case Deliberation on the Ward. A Comparison of Four Methods. *Medicine, Health Care and Philosophy*. 2003;6(3):235-246. doi:10.1023/a:1025928617468
8. Dryzek JS, Pickering J. Deliberation as a Catalyst for Reflexive Environmental Governance. *Ecological Economics*. 2017;131:353-360.
9. Legault GA. La Délibération Éthique Au Cœur De L'éthique Appliquée. *Revue française d'éthique appliquée*. 2016;1(1):37-44.
10. Brown JM, Kitson AL, McKnight TJ. Moral Deliberation. *Challenges in Caring: Explorations in Nursing and Ethics*. Springer; 2013.
11. Garcia D. Moral Deliberation: The Role of Methodologies in Clinical Ethics. *Medicine, Health Care and Philosophy*. 2001;4(2):223-232.
12. Inguaggiato G, Metselaar S, Molewijk B, Widdershoven G. How Moral Case Deliberation Supports Good Clinical Decision Making. *AMA Journal of Ethics*. 2019;21(10):913-919.
13. Gracia D. Ethical Case Deliberation and Decision Making. *Medicine, Health Care and Philosophy*. 2003;6(3):227-233.
14. Vidal S, Bolly C, Vanhalewyn M, Grandjean V. L'éthique En Chemin: Démarche Et Créativité Pour Les Soignants. 2004;

ⁱ <https://ukaguinee.org/master-en-droit-de-lenvironnement-et-du-developpement-durable-mdedd/>

ⁱⁱ <https://ent.univ-nzerekore.net/gestion-des-ressources-naturelles/>

ⁱⁱⁱ <https://cere.uganc.edu.gn/>